

Question sur un testament

Par MOI65, le 22/09/2019 à 23:18

Bonjour

Nous avons fait un testament il y a 25 ans car nous n'avions pas d'enfant, depuis nous avons eu un enfant ma question est mon testament est il toujours d'actualité. Ou doit on le supprimer pour que notre fils soit le seul héritier.

Par Visiteur, le 22/09/2019 à 23:21

Bonjour

Un testament peut en remplacer un autre à tout moment.

Par Tisuisse, le 23/09/2019 à 07:30

Bonjour,

Faites enregistrer votre testament chez un notaire, lequel :

- vérifiera si la rédaction est correcte et qu'il n'y a pas de clauses illégales,
- enregistrera ce testament au Fichier National des Dernières Volontés.

Par janus2fr, le 23/09/2019 à 07:53

[quote]

ma question est mon testament est il toujours d'actualité.

[/quote]

Bonjour,

Votre testament ne peut pas déshériter un héritier réservataire. Donc maintenant que vous avez un enfant, il se peut que votre testament ne puisse plus être exécuté...